

L'essentiel, juin-juillet 2011

France

De la pertinence de l'étude d'opinion en politique

La plupart du temps réalisé pour juger de la pertinence d'un produit au moment de son lancement sur le marché, ou bien évaluer son impact après coup, le sondage devient une arme redoutable et redoutée lorsqu'il a une fin politique.

PAR JEAN HEVIOUET



Jean-Pierre Duver (PS) et Hugues Portelli (UMP) sont les deux promoteurs de la proposition de loi sur les sondages.

Un peu à l'image du ministre de l'Intérieur qui pense parler au nom de tous les Français lorsqu'il déclare que « les Français ont le sentiment de ne plus se sentir chez eux » ou que « la plus grande préoccupation des Français est l'insécurité », les sondages estiment qu'en ce qu'ils reflètent l'état de l'opinion à un instant T, ils détiennent une vérité incontestable.

Or pour en revenir à ce qu'affirme Claude Guéant, force est de constater que la vérité n'est sans doute pas celle qu'il énonce doctement mais plutôt celle-ci : des Français, dans le sens « un certain nombre de Français », ont le sentiment de ne plus se sentir chez eux. Il en est de même pour l'insécurité : elle n'est pas la première préoccupation de tous les Français, mais d'une partie, plus ou moins importante, d'entre eux. La généralisation d'une idée ou d'une opinion qui va dans un sens précis revient à amalgame et à ne pas tenir compte de la diversité, de la nuance et du spectre de toutes

les opinions. Et c'est précisément ce que font parfois les sondages. Car en plus de fixer l'agenda médiatique en posant exactement des questions que les Français ne se posent pas forcément d'emblée, ils orientent, et peuvent proposer une vérité lorsque les réponses limitées.

UN MIRAGE DE DÉMOCRATIE

Dans un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple (l'une des nombreuses définitions de la démocratie), le sondage sert souvent d'alibi démocratique aux décideurs politiques. Car dans les faits, le peuple ne fait pas le gouvernement. C'est le président qu'il a désigné qui le nomme. La seule intervention des citoyens dans le jeu démocratique a lieu au moment des élections. Dans l'intervalle de temps entre deux mandats, ils n'ont que peu de pouvoirs, les décisions étant prises par le gouvernement. Bien évidemment, le Parlement, lui-même directement désigné par le peuple,

exerce un réel pouvoir au travers de son double rôle de législateur et de contrôleur. À ce titre, on peut estimer que le peuple, par l'entremise de ses élus, gouverne. Mais les électeurs ne disposent pas eux-mêmes d'un droit de contrôle pendant le mandat et ne peuvent défaire leur élu en cours de route. Ce dernier n'a donc pas réellement de comptes à rendre, et sous couvert d'agir dans l'intérêt de ses administrés, il peut voter ce que bon lui semble, ou presque. De même, il n'y a que très peu de référendums d'organismes et les dirigeants, en réponse aux manifestations de grande ampleur, estiment toujours en coulisses que ce n'est pas la rue (le peuple) qui gouverne. Voilà notamment la raison d'être des sondages. Ils interviennent plus que nécessaire dans le champ politique afin de créer l'illusion que le peuple joue son rôle. Tels une perversion de la démocratie ou un pouvoir qu'on fait miroiter aux électeurs, les sondages donnent régulièrement à ces derniers la parole, leur offrant l'appar-